



## Livraison et installation d'un produit différent de la commande

Par **manoue2b**, le **17/06/2010** à **15:53**

Bonjour,

j'ai commandé et acheté en magasin une hotte inox Brandt AD519XP1 (débit extraction 600 m<sup>3</sup> /heure). Après quelques jours d'utilisation elle a commencé à rouiller. J'ai donc contacté le SAV qui a finalement accepté de me la changer mais m'a toutefois fait remarquer qu'il s'agissait d'une hotte Brandt AD919X (débit extraction 400 m<sup>3</sup>/heure) qu'on m'avait livré. Le SAV de Brandt propose de me la changer mais me livre la Brandt AD919X (donc moins performante) alors que j'ai payé pour une hotte plus efficace. Dois-je m'adresser à nouveau au SAV ou au magasin dans lequel j'ai acheté ma hotte? Quels sont mes droits?

Merci d'avance pour votre aide.